

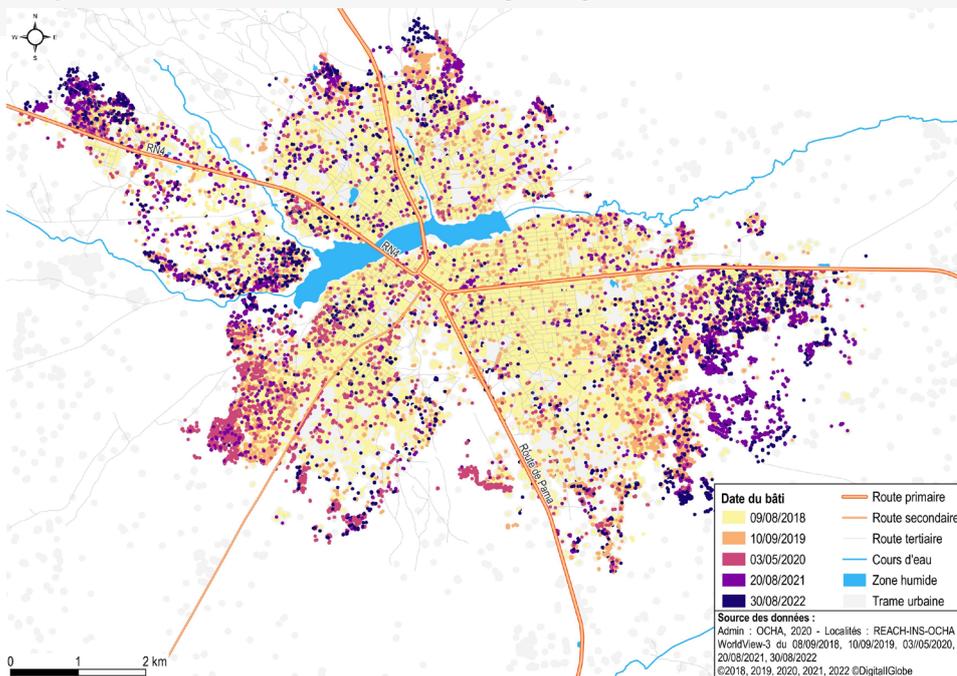


Analyse sur la cohésion sociale - Évaluation pilote dans la région de l'Est du Burkina Faso

Juin, 2023
Burkina Faso

RÉSULTATS CLÉS

- L'enquête a révélé une perception assez forte chez les répondants que les **hommes non-déplacés pratiquant l'agriculture** pouvaient accéder à la propriété de terres plus facilement que les femmes, les personnes déplacées internes (PDI) ou encore les éleveurs, car ils sont **avantagés dans les processus d'héritage**. La plupart des répondants **n'ont pas évoqué l'arrivée de PDI comme un facteur majeur de changement des relations intercommunautaires**, bien qu'ils aient mis en lumière quelques exemples de tensions entre PDI et non-PDI liés à l'accès aux terres agricoles.
- L'**exploitation de terres appartenant à d'autres personnes** a été rapportée par plusieurs participants des groupes de discussion (FGD) comme un moyen courant pour **accéder aux terres agricoles**. Néanmoins, selon les témoignages de certains participants et informateurs clés (IC), ceux qui travaillent pourraient être soumis à **des mauvaises conditions de travail et de faibles rémunérations** de la part des propriétaires.
- Lorsque questionnés sur la **résolution des conflits**, la plupart des participants semblait propice à **une approche à l'amiable**. Les personnes interrogées ont rapporté que les conflits pourraient notamment se dérouler autour des points d'eau et à l'intersection des couloirs de transhumance avec les terres cultivables, **faute de délimitation claire**.
- Pour résoudre des conflits fonciers, la plupart des participants des FGD et certains IC ont rapporté privilégier aller vers les **autorités coutumières** pour des **méditations consultatives et participatives**.



Carte 1: Cartographie d'expansion urbaine de la commune de Fada N'Gourma sur la période de août 2018 – août 2022

CONTEXTE ET APERÇU DE L'ÉVALUATION

Depuis le début de la crise humanitaire, la ville de Fada N'Gourma a connu un accroissement aigu de la population déplacée interne, en particulier dans les secteurs 1, 3, 6, 8 et 11¹ augmentant ainsi la pression sur les services sociocommunautaires de base ainsi que pour l'accès aux terres dans les zones d'accueil². En particulier, les personnes déplacées internes (PDI) nouvellement arrivées dans une localité sont plus susceptibles de s'installer sur des parcelles cultivables, sans documentation légale, s'exposant ainsi à un risque élevé d'éviction³. Selon les données de la MSNA de juin 2022, seulement 22 % des ménages PDI rapportaient pratiquer l'agriculture de façon optimale, contre 53% de la population non-déplacée dans la province de Gourma⁴.

En vue de mieux renseigner les acteurs humanitaires sur l'accès aux terres agricoles et pastorales à Fada N'Gourma, IMPACT Initiatives, à travers son initiative REACH, a mené une étude qualitative dans la ville, visant à :

- Informer les acteurs du Cluster GSAT (Gestion des sites d'accueil temporaire) sur les enjeux de cohésion sociale entre les différents groupes de population (non-PDI/ PDI), en lien avec l'accès aux terres et au manque de terres, notamment les terres cultivables ;
- Analyser comment l'expansion urbaine a progressé dans les zones urbaines et péri urbaines à forte croissance démographique, notamment sur des terres cultivables, dans les secteurs géographiques d'intervention du Cluster GSAT.

MÉTHODOLOGIE :

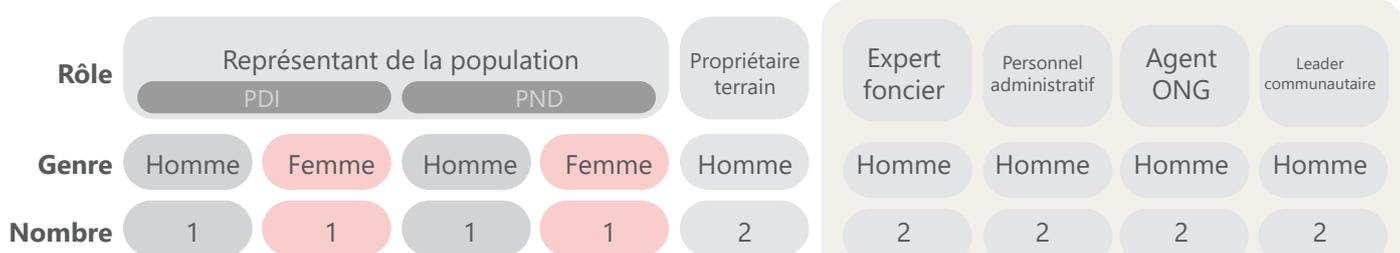
La collecte de cette évaluation a été réalisée en mars 2023. Elle a utilisé une approche mixte comprenant des outils semi-structurés, comprenant 8 groupes de discussion (FGD) et 14 enquêtes avec des informateurs clés (IC) (classés par les profils leader communautaire, personnel administratif, propriétaires, personnel ONG impliqués dans des projets liés aux thématiques foncières, représentants communautaire et experts sur la thématique foncière). Les résultats des entretiens IC et des FGD ont été complétés par les analyses satellitaires.

PROFIL DES REpondANTS

Composition des groupes de discussion 8 groupes au total, 56 participante.e.s



Caractérisation des informateurs clés 14 informateurs au total



Les actions principales menées en lien aux questions de l'accès aux terres

Identification et sécurisation des terres	2	2	2	1
Sensibilisation ou formation dans les droits fonciers	1	2	1	1

Les actions principales menées en lien aux questions de la cohésion sociale

Formation sur la gestion et la prévention des conflits	1	1	2	0
Règlements des conflits intercommunautaires	0	1	0	2

L'ACCÈS AUX TERRES AGRICOLES ET PASTORALES

Définitions principales de l'accès au foncier, aux terres agricoles et pastorales :

FGD femmes	FGD hommes
<ul style="list-style-type: none"> attribution d'un terrain pour l'habitation, l'élevage ou l'agriculture la possession d'un terrain 	<ul style="list-style-type: none"> une priorité qui peut être acquise par d'un terrain pour l'héritage, l'élevage ou l'achat

Comme l'ensemble des participants des FGD, certains IC, ont défini l'accès foncier comme les types d'activités entreprises sur les terres, principalement l'habitation et l'agriculture. Par ailleurs, la moitié des IC ont noté que l'accès à la terre impliquait nécessairement la possession d'une terre, au sens légal ou coutumier. De plus, les IC de profil propriétaires, experts, personnels administratifs et leaders communautaires ont souligné que l'accès impliquait différents droits souvent encadrés au sens légal tels que les droits d'utiliser et de sécuriser les terres, de transférer les titres de propriétaires.

Procédures dans la possession d'un terrain

La procédure d'acquisition d'une terre la plus rapportée dans les FGD était l'héritage plutôt que l'achat. Cependant, pour l'achat, selon les participants des FGD et les IC, la procédure passerait d'abord par une entente informelle entre le propriétaire et l'acheteur, puis par une procédure de sécurisation de la terre, notamment via le témoignage de personnes tierces pour confirmer l'échange. Certains IC et participants des FGD ont mentionné les procédures administratives, telles que l'obtention de la documentation administrative payante au niveau de la mairie, mais il est intéressant de noter que la plupart n'ont pas été en mesure de décrire cette procédure en détails. Les personnes interrogées ont rapporté des coûts différents pour les terrains dépendamment de la zone et de l'utilisation faite de la terre. Par exemple, les IC administratifs ont rapporté que les terrains dans les zones rurales coûteraient 100 FCFA / mètre carré. En contraste, les terres vers le centre de la ville sembleraient coûter plus cher. Les terres d'habitations dans la ville de Fada pourraient se vendre jusqu'à 2000 FCFA par mètre carré selon les IC propriétaires et ONG.

Difficultés dans la possession d'un terrain

Les personnes interrogées ont principalement rapporté des barrières pour l'acquisition de terre fondées sur le statut de déplacement et le genre. Par exemple, il a souvent été mentionné que les femmes étaient mises à l'écart dans l'héritage et certaines participantes dans les FGD femmes ont exprimé que l'achat des terres n'était pas une priorité pour elles.

Pour l'achat de terres, la plupart des personnes interrogées ont principalement mentionné le manque des moyens financiers ainsi que le manque de terres disponibles comme barrières d'accès. Certains répondants ont associé le manque de disponibilité de terres agricoles à l'arrivée de PDI sur ces terres, pour l'habitation notamment. D'ailleurs, certains IC ont noté que certains vendeurs pouvaient être réticents à l'idée de vendre des terres aux étrangers, notamment les PDI. Enfin, certains répondants ont mentionné l'augmentation des prix des terrains du fait de la présence de promoteurs immobiliers qui perturbaient l'économie de ce marché.

Types d'accès aux terres agricoles et pastorales par statut et genre selon les FGD

	Genre	Femme				Homme			
		PDI		PND		PDI		PND	
propriétaires	Achat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Héritage	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>					
non-propriétaires	Location/ Prêts	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Travail sur terrain d'autres personnes	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>					

Types d'accès aux terres pour les non-propriétaires

Les participants aux FGD qui ne possédaient pas de terres ont rapporté avoir accédé aux terres plutôt à travers l'exploitation de champs d'autres personnes, que via la location ou le prêt de terres. Les personnes interrogées ont confirmé que la rémunération du travail, qui pouvait s'effectuer en vivres ou en argent, variait en fonction du temps, de la surface, du nombre de lignes semé ou des types de travail.

Selon les IC et les participants aux FGD, la location de terre se ferait surtout via des procédures informelles, notamment une entente entre le locataire et le propriétaire, sous la forme d'un contrat oral avec l'appui de témoins pour attester de la transaction. Plusieurs IC ont également rapporté que la location se ferait souvent entre personnes qui se connaissaient déjà. Les répondants aux FGD ont confirmé que le coût de location variait, mais pourrait entraîner un échange de produits agricoles ainsi que l'argent contre une location de terres.

Partage des terres pour les activités agricoles et pastorales

Les participants aux FGD ne comptaient aucun éleveur, mais certains ont mentionné qu'ils pratiquaient l'agro-pastoralisme, c'est-à-dire qu'ils pratiquaient de l'élevage sur ou à proximité des terres d'habitation sans demander des terrains spécifiques pour l'élevage. Les IC ont également indiqué qu'il existait des zones pâturages, souvent inexploitées pour l'agriculture, pour les éleveurs. Tandis que les participants aux FGD ont rapporté que ces couloirs étaient plutôt définis par des accords informels entre cultivateurs et éleveurs, les groupes hommes ont plutôt cité les autorités comme la mairie, avec l'appui des conseils villageois de développement (CVD), comme acteurs définissant ces couloirs. Cette différence de connaissance semble montrer que les femmes sont moins impliquées dans le processus de délimitation des zones que les hommes, bien qu'autant investies dans les activités agro-pastorales.

La plupart des répondants ont rapporté que le partage de terre existait, notamment pendant les périodes sèches, quand les agriculteurs permettraient aux éleveurs d'utiliser des espaces non-exploités pour faire paître leurs animaux. Les groupes ont confirmé qu'en cas de conflit entre éleveurs et agriculteurs, la première médiation était effectuée auprès des autorités coutumières. La loi sert quant à elle de dernier recours.

La plupart des participants aux FGD avec les hommes ainsi que les IC ont rapporté que les terres destinées à l'agriculture étaient plus faciles d'accès, car l'élevage intensif, hors des terres d'habitation, demande plus de terrain. Le pastoralisme pourrait coûter plus cher à cause des pénalités accrues pour des dégâts des animaux. Cependant, dans le cas de l'agropastoralisme où les activités agricoles et d'élevage sont menées sur les mêmes terrains, les participants aux FGD ont affirmé que ces questions ne se poseraient pas.

Difficultés dans l'utilisation des terres pour les non-propriétaires

La plupart des répondants ont apprécié l'exploitation de champs, même d'autres propriétaires de manière positive car ce type de travaux pouvaient aider les travailleurs à subvenir à leurs besoins. Néanmoins, certains ont noté que les propriétaires pouvaient profiter du travail de leur main d'œuvre en encourageant des conditions de travail peu favorables aux travailleurs ; travail peu ou pas rémunéré et manque de prise en charge des accidents ou blessures au travail principalement.

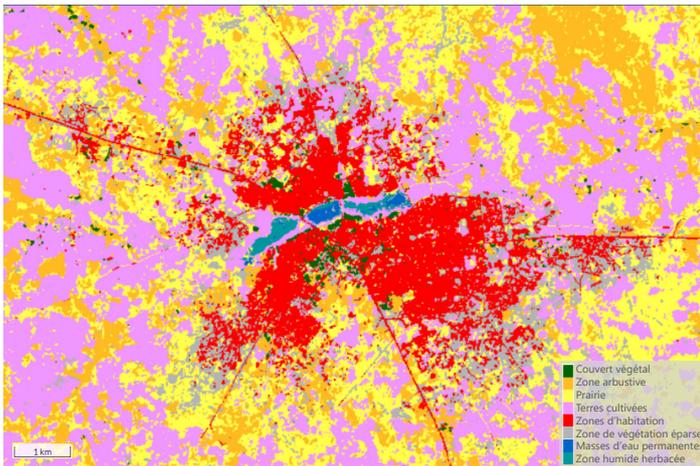
En ce qui concerne la location de terres, les répondants ont rapporté le manque des moyens financiers, les conflits au sujet du loyer et les menaces d'éviction comme difficultés principales. Le risque d'éviction semblerait affecter de manière disproportionnée les PDI selon les résultats du MSNA. Dans la province de Gourma, 17% de PDI ont rapporté un risque d'éviction et 9% ont rapporté avoir été victime d'une éviction forcée comparé à 1% des PND pour ces deux indicateurs au cours des 6 mois précédents la collecte.

Perception sur le rôle de l'État dans la gestion foncière

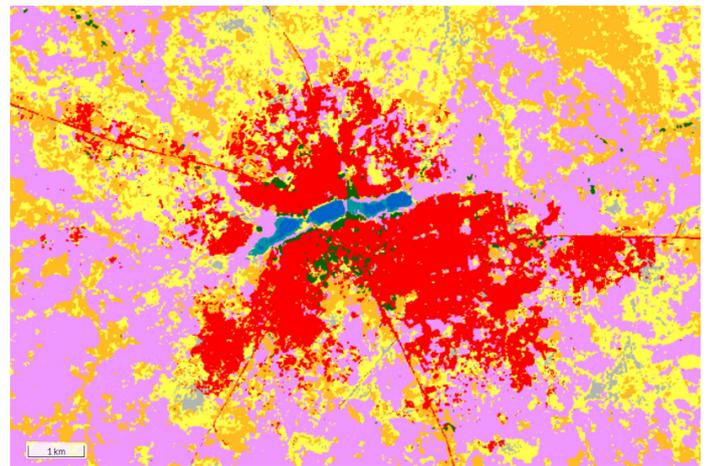
Les participants aux FGD et certains IC ont reconnu les efforts de l'État en matière de délimitation des zones pastorales et de mise en œuvre d'interventions pour l'accès aux droits fonciers, notamment pour les populations vulnérables. Par exemple, un FGD a raconté les interventions de l'Action Sociale qui ciblaient les veuves non accompagnées dans l'accès aux terres. Néanmoins, la plupart des participants aux FGD et des IC ont rapporté qu'ils n'avaient pas le sentiment que les agents de l'État aidaient et soutenaient les communautés pour accéder aux terres agricoles ou pastorales. Selon eux, les procédures administratives prendraient du temps, seraient coûteuses, et ne seraient pas correctement expliquées aux populations. D'autres ont souligné que les agents de l'État ne pouvaient pas résoudre le problème de manque de terres ou de moyens financiers.

Bien que la plupart des IC n'aient pas évoqué un sentiment de soutien de la part des agents de l'État, certains IC ont confirmé que les communautés se sentaient toujours impliquées par l'État dans la gestion du foncier, avec la possibilité d'influencer et de proposer des solutions aux autorités.

Étant donné ces perceptions moins confiantes de l'État, les IC et les participants aux FGD, plutôt de profil non-déplacés et hommes, ont rapporté qu'ils se tournaient plutôt vers les autorités locales non étatiques pour accéder aux terres, même pour les questions de procédures et de documentations administratives. Une étude réalisée par NRC (Norwegian Refugee Council) confirmait que les règles et les autorités coutumières jouaient toujours un rôle pertinent dans l'accès à la terre dans plusieurs zones de Burkina Faso⁴.



Carte 2: Cartographie de l'occupation du sol de la commune de Fada N'Gourma sur la période de 2020 (Source: [L'Agence spatiale européenne-ESA](#))



Carte 3: Cartographie de l'occupation du sol de la commune de Fada N'Gourma sur la période de 2021 (Source: [L'Agence spatiale européenne-ESA](#))

Les cartographies de l'occupation des sols montrent que les zones d'habitation ainsi que les zones cultivées ont augmenté en l'espace d'une année (2020-2021), dans les périphéries de la commune urbaine de Fada N'Gourma. Il semble également que des terres non-aménagées (prairie, zone de végétation éparse) aient été converties en terre agricoles ou zone d'habitation, en particulier dans le sud-est de la commune urbaine.

Difficultés pour la production agricole ou pastorale



Les inondations et les fortes pluies pour les activités agricoles, surtout pendant la saison pluvieuse (mai à septembre) ;



Le manque d'eau pour les bétails lors de la période de chaleur, pour les activités pastorales ;



Le période de sécheresse, pour les activités agricoles ;



Le manque de fertilité des sols, pour les activités agricoles ;



Les retards de récoltes dûs aux intempéries, engendrant un manque de revenus pour les populations agricoles, notamment pour le paiement de leur locations ou prêt à temps, les exposant ainsi à une expulsion avant la fin des récoltes

COHÉSION SOCIALE

Définitions d'une bonne cohésion sociale données par les participants lors des FGD

- Vivre ensemble respectueusement en collaboration avec les autres/ la communauté
- Se comprendre et se pardonner malgré les différences
- La solidarité
- Tenir les dialogues
- L'entraide ou le partage

Définitions d'une mauvaise cohésion sociale données par les participants lors des FGD

- Vivre dans la mésentente ou querelles
- La haine, la division, la méchanceté et l'intolérance
- La marginalisation ou la stigmatisation
- Le manque de collaboration ou de respect
- Vivre en hypocrisie avec les autres

Perceptions sur la cohésion intercommunautaires par rapport à l'accès aux terres

La plupart des répondants ont évalué les relations intercommunautaires de manière positive, même après l'arrivée de PDI. Cependant, quelques participants aux groupes de discussions avec des personnes non-déplacés et certains IC ont noté des petites tensions entre ménages hôtes non-bénéficiaires de l'assistance humanitaire et ménages PDI bénéficiaires. Ainsi, il semblerait que les points de tension soient davantage liés à la réception de l'assistance humanitaire qu'au statut du ménage. Par ailleurs, selon les réponses des IC, l'octroi des terres aux PDI était généralement perçu comme un acte de solidarité et de cohésion sociale, bien que certains non-déplacés pouvaient avoir la crainte d'être dépossédés de leurs terres.

En ce sens, la plupart des groupes ont rapporté qu'ils n'avaient pas le sentiment que leur appartenance à un certain groupe les désavantageait dans l'accès aux terres agricoles par rapport à d'autres groupes. Cependant, les réponses des IC sur cette question semblaient plus divisées. Plus de la moitié des IC étaient d'accord que certains

groupes étaient défavorisés dans l'accès aux terres par rapport à d'autres, bien que d'autres IC n'étaient pas d'accord avec cette affirmation. Une moitié des IC ont eu la perception que les hommes non-déplacés pratiquant l'agriculture pouvaient posséder des terres plus facilement que les femmes, les PDI ou les éleveurs, parce qu'ils avaient généralement plus de connexions et de pouvoir. Quelques participants aux FGD des hommes non-déplacés et certains IC ont donné des exemples de conflits ayant entraîné une détérioration des relations entre PDI et non-PDI, tels que le vol des récoltes menant à des conséquences juridiques, la préférence croissante de gérer les disputes par les autorités étatiques au lieu des recours traditionnels ou les demandes aux PDI de quitter les terres pendant l'hivernage. Néanmoins, même les groupes de discussion n'ont pas permis de creuser certaines thématiques trop sensibles comme le degré des frustrations entre populations. Cela pourrait potentiellement être approfondi dans le cadre d'études supplémentaires.

Tensions cultivateurs / éleveurs

De façon générale, toutes les personnes interrogées ont rapporté qu'il existait des tensions historiques entre éleveurs et agriculteurs au Burkina Faso, et plus précisément à Fada. Selon eux, ces tensions ont été accentuées par la pression accrue sur les terres liée à l'augmentation de la population. Les répondants aux FGD et les IC ont donné des perceptions divergentes sur les périodes dans lesquelles les tensions pouvaient augmenter. Certains ont rapporté que les tensions montaient lors de la saison de pluie (généralement du mai au septembre) ou la période de récolte et d'autres ont rapporté que ces tensions pouvaient baisser lors des inondations quand il y a moins d'interactions entre cultivateurs et éleveurs.

La plupart des IC et la moitié des groupes de discussion ont noté des conflits autour des points d'eau, surtout quand des champs se situaient proche des points d'eau, car cela augmenterait les chances que des animaux occasionnent des dégâts dans les champs. Les

Scenario présenté

- a) Vous êtes un cultivateur et un éleveur veut faire passer/paitre/emmener ses animaux sur vos terres, comment réagissez-vous ?
- b) Vous êtes un éleveur et vous voulez faire passer/paitre/emmener vos animaux sur une terre agricole, Comment en discutez-vous avec le propriétaire au préalable ?

causes signalées de ce problème comprenaient principalement le non-respect des bons comportements de la part des agriculteurs ou des éleveurs et la quantité d'eau insuffisante pour satisfaire les besoins de tout le monde.

D'autres répondants ont noté la mauvaise délimitation et le non-respect des couloirs de transhumance comme causes de conflits liés à l'accès aux zones de pâturage, en particulier certains participants des hommes non-déplacés ont signalé que les pistes commençaient à s'éroder et étaient moins respectées qu'auparavant. La plupart des groupes ont rapporté que les couloirs de transhumance étaient bénéfiques à la cohésion sociale entre cultivateurs et éleveurs.

Les modérateurs REACH ont d'ailleurs proposé un scénario aux participants (voir encadré à gauche), afin d'évaluer dans quelle mesure les participants seraient enclins à prendre part à un conflit cultivateur/éleveur. Pour ce scénario, la plupart des participants, exclusivement agriculteurs, ont rapporté qu'ils laisseraient passer les éleveurs à condition qu'ils ne détruisent pas leurs champs. En cas de passage sans accord, certains ont rapporté qu'ils se montreraient d'abord cléments à l'égard des éleveurs. Pourtant, les IC ont donné des exemples où ce genre de scénario ont entraîné des disputes sous forme de querelles ou même de menaces ou de conflits violents. Même en cas de dégâts dans les champs, les participants aux FGD ont rapporté privilégier la gestion des compensations à l'amiable devant des témoins, sans remonter les conflits au niveau des autorités.

ACTIONS VERS UNE BONNE COHÉSION SOCIALE

Procédures pour le règlement des conflits



Acteurs sollicités :

Autorités coutumières privilégiées plutôt que les agents de l'État

Dans tous les FGD, les participants ont rapporté qu'ils allaient vers les chefs coutumiers en cas de conflit foncier. Ils étaient du point de vue que les autorités pourraient les aider à travers les médiations coutumières connues comme l'arbre à palabre. Les autorités de l'État comme les conseillers, la justice, la mairie et l'Action Sociale ont été identifiés comme médiateurs aussi, mais seulement au cas où les canaux coutumiers n'aboutissaient pas. Selon certains IC, la justice ne semblerait pas comme l'acteur le plus informé ou le plus adapté pour les conflits fonciers. D'autres acteurs comme la commission de conciliation foncière villageoise (CCFV) et les ONG telles que l'Observatoire national du foncier ont été peu identifiés par certains IC. Dans le cas des CCFV, un IC a noté qu'ils sont devenus moins fonctionnels depuis le début de la crise humanitaire.



Déroulement de la médiation :

Un processus plutôt **participatif et consultatif**

Les groupes de discussion ont montré que les hommes disposaient de plus de connaissances sur les détails des médiations organisées à Fada que les femmes, pouvant ainsi indiquer que les femmes sont moins impliquées dans ces processus. Les récits de médiations dans les conflits fonciers, des participants aux FGD et des IC, étaient tous concordants, tous ont rapporté que la médiation commençait par la convocation des parties par une autorité qui écoutait les parties prenantes et consultait les notables. Cela était suivi par la proposition des solutions, les négociations, et finalement la prise de décision par l'autorité. Les expériences rapportées par les participants aux FGD dans les médiations couvraient plusieurs secteurs, au-delà de l'accès foncier, tels que les vols de bétails, les dégâts champêtres ou encore l'accès aux couloirs de transhumance.



L'impact de la médiation :

Améliorations des relations et résolution de conflits

Selon les femmes ayant participé aux FGD, ces médiations sont utiles parce qu'elles permettraient de trouver un terrain d'entente. Selon les hommes ayant participé aux FGD, elles permettraient de préserver les liens sociaux sans l'implication des agents ayant des rôles plus politiques. La moitié des IC ont mentionné que la médiation servait non seulement à résoudre des plaintes mais également à réconcilier des relations entre les parties concernées.

Mesures d'atténuation proposées pour une meilleure cohésion sociale

"Le renforcement de l'autorité de la justice et l'application de la loi, surtout en termes de délimitation et la règlementation des zones pastorales et agricoles. Celui-ci entraîne également un suivi conséquent des décisions prises par les autorités. En cas de violations graves, l'État devrait prendre des mesures pour sanctionner les acteurs afin d'éviter l'impunité aussi."

- IC expert, personnel administratif, et ONG

"Tenir les dialogues afin de prévenir la stigmatisation et la méfiance entre les populations."

- IC ONG

"Mieux sensibiliser les populations sur les valeurs de la solidarité, le respect de la délimitation des zones agricoles/pastorales et sur la loi pour assurer une bonne cohésion sociale."

- IC leaders communautaires et personnel administratif

"Formation sur le règlement pacifique des conflits : les acteurs pourraient profiter des ressources disponibles tel que le [guide pratique](#) créé par OCADES."

- IC ONG et leader communautaire

APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Cette évaluation utilisait une approche mixte comprenant des outils semi-structurés, comprenant des FGD et des enquêtes avec des IC. Les collectes étaient réalisées par les équipes d'enquêteurs REACH qui étaient formées aux bonnes pratiques de la collecte de données (code de conduite, principe « ne pas nuire », principes PSEA (Protection contre l'exploitation et les abus sexuels)).

Outil 1 : Entretien Informateurs clés (IC) avec les travailleurs humanitaires

Les enquêtes IC ont été conduites avec des leaders communautaires, des personnels administratifs, des propriétaires dans les commissions de conciliation foncière, des représentants communautaires, et personnel ONG impliqués dans des projets liés aux thématiques foncières.

Les enquêteurs menant ces entretiens ont encadré la discussion en utilisant un guide d'entretien. Les données collectées ont été prises à la main puis transcrites et traduites en français, lorsque nécessaire, sur ordinateur. L'analyse de ces données a été menée par le chargé d'évaluation, grâce à une grille de saturation Excel.

Outil 2 : Groupe de discussion (FGD)

Les FGD ont été menés en présentiel, et ont été animés par les

chargés de terrain REACH appuyés de quelques enquêteurs déjà formés pour assurer la prise de notes. Les lieux pour la réalisation des FGD ont été identifiés par les acteurs locaux comme des sites accessibles et sûrs pour des participants aux FGD. Les FGD ont été désagrégés par genre et par statut de déplacement et ce afin d'inclure les perspectives des différents groupes et d'éviter des tensions entre des groupes.

Au total, 8 FGD composés de 6 à 9 participants chacun ayant des âges mixtes, ont été menés. Les participant.e.s ont été choisi.e.s par les comités de bénéficiaires ainsi que grâce aux contacts récupérés lors de l'enquête ménages REACH. La prise de notes et l'analyse des FGD ont été réalisées de la même manière que pour les entretiens IC.

Analyse satellitaire

La carte sur l'expansion urbaine était élaborée avec le logiciel QGIS en utilisant les images satellitaires. Pour créer les estimations des bâtiments par année, un algorithme élaboré sur le logiciel de R a été mise en place afin d'identifier les bâtiments uniques pour chaque année. Les cartes sur l'occupation des terres ont été prises sur le site web de WorldCover de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Pour plus d'information sur la méthodologie, veuillez consulter les [Termes de référence de l'étude](#).

ENDNOTES

- ¹ Plan local de relèvement : Fada N'Gourma, AGORA, [décembre 2021](#)
- ² Burkina Faso : Aperçu de la réponse, Cluster CCCM/GSAT, [Juin 2022](#)
- ³ Évaluation des besoins multisectorielles, Impact Initiative, [septembre 2022](#)
- ⁴ Étude de cadrage logement, terre, bien et ressources naturelles (LTBRN) au Burkina Faso, Norwegian Refugee Council, [août 2020](#)
- ⁵ PDI : personne déplacée interne; PND : personne non-déplacée

À PROPOS DE REACH

L'initiative REACH facilite le développement d'outils et de produits d'information qui renforcent la capacité des acteurs de l'aide à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans les contextes d'urgence, de redressement et de développement. Les méthodologies utilisées par REACH comprennent la collecte de données primaires et l'analyse approfondie, et toutes les activités sont menées par le biais de mécanismes de coordination de l'aide inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNITAR-UNOSAT).